Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501208-20251210-D110_25-DE

- VILLE DE GEVEZE -

DÉLIBÉRATION

Conseil municipal du 10 décembre 2025

Le mercredi 10 décembre 2025 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gévezé s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUAULT, maire, après avoir été convoqué le 4 décembre 2025, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents :
M. ROUAULT Jean-Claude ; M. RIO Guy ; Mme BRIAND Nelly ; M. CHEVILLON Christian ; Mme HERVÉ Françoise ; M. SURCOUF Robert ; Mme MALLIER Yvette ; Mme GAUTIER Nadine ; Mme SAUVEE Chantal ; M. BONNINEAU Alex ; Mme COZIAN Josette ; M. RIDARD Pascal ; Mme DESLOGES Irène ; M. BLEU Mickaël ; Mme CLERMONT Sonia ; M. BUREAU Yannick ; M. DAVID Willy ; Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Absents :
M. PARET Michel ; M. LAMBARD Daniel ; Mme PANAGET Béatrice ; M. LAFROGNE Ronan ; Mme BORDAGE Christelle ; Mme RENEL Mélanie ; M. NANA Paul-Marcelin ; Mme MORDELET Sandrine ; Mme LAMBARD Héloïse.

Procurations de vote :
Mme MORDELET Sandrine à Mme MALLIER Yvette
Mme LAMBARD Héloïse à Mme CHEVRIER Anne-Charlotte.

Nombre de conseillers municipaux : 27
Quorum : 14
Présents : 18
Absents : 9
Procurations : 2
Votants : 20

****

EAU DU BASSIN RENNAIS - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE (RPQS)

N°110/25

La Collectivité Eau du Bassin Rennais a adopté le 23 septembre 2025 son rapport 2024 faisant office de Rapport d'activité et de Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable (RPQS).
Le rapport a été adressé en mairie afin qu'il soit mis à la disposition du public.
Il devra être présenté avant la fin de l'année en cours devant l'assemblée délibérante des 6 EPCI membres de la Collectivité Eau du Bassin Rennais : Communauté de

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501208-20251210-D110_25-DE

communes de Saint-Méen-Montauban, Montfort Communauté, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, Communauté de communes de Brocéliande, Vallons de Haute Bretagne Communauté et Rennes Métropole.
Bien que les communes n'aient pas l'obligation de présenter ce rapport devant leur conseil municipal, elles peuvent en prendre connaissance. Une synthèse de ce rapport est jointe au présent rapport.
Le rapport complet et sa synthèse sont consultables sur le site Internet d'Eau du Bassin Rennais :

https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/espace-doc/rapports-annuels/

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Claude ROUAULT